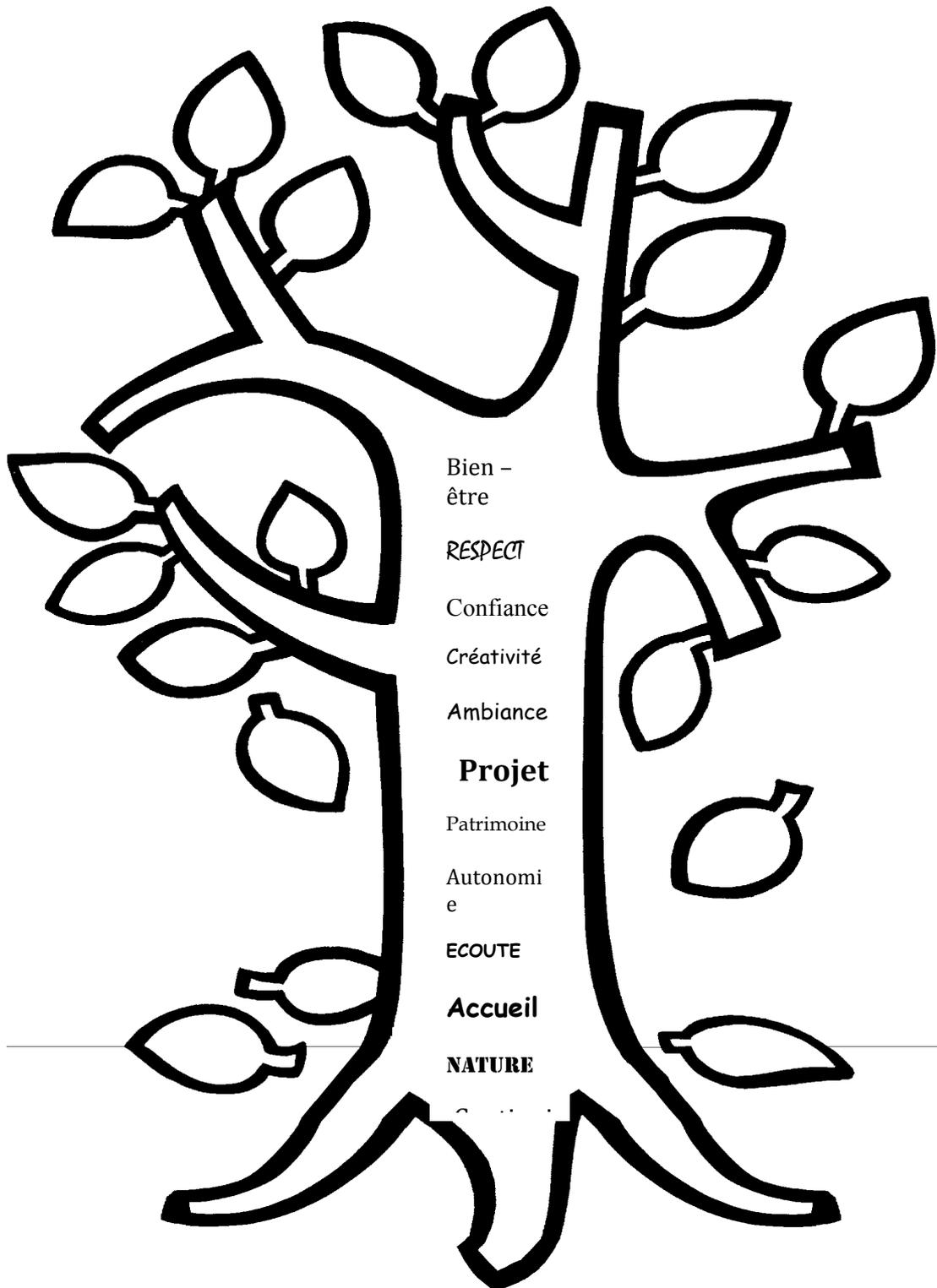


# *Projet d'établissement*

*Ecole communale de Jalhay-centre*



Bien -  
être

**RESPECT**

Confiance

Créativité

Ambiance

**Projet**

Patrimoine

Autonomi  
e

**ECOUTE**

**Accueil**

**NATURE**

## 1. Préambules

*Ce document a été élaboré par les enseignants de l'école et approuvé par le conseil de participation.*

*Ce projet représente le contrat liant les familles et l'école. En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis dans son projet d'établissement.*

## 2. Fonctionnement de l'établissement

### A. Horaire.

| <i>Lundi</i>         | <i>Mardi</i>         | <i>Mercredi</i>     | <i>Jeudi</i>         | <i>Vendredi</i>      |
|----------------------|----------------------|---------------------|----------------------|----------------------|
| <i>8h30 - 12h05</i>  | <i>8h30 - 12h05</i>  | <i>8h30 - 12h05</i> | <i>8h30 - 12h05</i>  | <i>8h30 - 12h05</i>  |
| <i>13h30 - 15h30</i> | <i>13h30 - 15h30</i> |                     | <i>13h30 - 15h30</i> | <i>13h30 - 15h30</i> |

### B. Obligations scolaires.

*Tout enfant âgé de 6 ans est tenu de se rendre à l'école quotidiennement. Toute absence d'un jour doit être justifiée par un mot écrit des parents. Toute absence excédant 3 jours doit être justifiée par un certificat médical.*

### C. Utilisation de l'image.

*Lors de certaines activités, les élèves pourraient être filmés ou photographiés. Les parents qui s'opposent à l'éventuelle utilisation ou diffusion de ces supports sont priés de le signaler par écrit à la direction.*

*Vous pouvez vous référer au Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.)*

## 3. Pédagogie de l'établissement

### A. Nos méthodes au quotidien.

*- Nous développons les différentes disciplines en utilisant différentes méthodes : pédagogie active, différenciée, la continuité, l'évaluation formative et sommative.*

*- Nous encourageons les productions orales, écrites et artistiques en fonction des projets de classe.*

- *Nous essayons, au maximum, que les élèves soient plus acteurs que spectateurs.*
  - *Nous veillons à articuler le travail individuel et collectif. Nous nous soucions du rythme des enfants en adaptant nos pratiques pédagogiques (différenciation-remédiation).*
  - *Nous pratiquons des évaluations et des diagnostics régulièrement. Les bulletins ne sont que la partie visible de l'iceberg. Mais aussi des évaluations externes en 3<sup>ème</sup> et en 5<sup>ème</sup> années et une évaluation certificative en 6<sup>ème</sup> année (CEB,...).*
  - *En fonction des projets menés dans les classes, des visites ou rencontres avec des professionnels sont organisées.*
  - *Nous utilisons des outils mis à notre disposition. (Bibliothèque, salle d'ordinateurs, salle vidéo, abonnement aux revues et journaux). Information sur le site internet de la Commune.*
  - *Au cours de leur scolarité, les enfants auront l'occasion de participer à différentes activités culturelles et sportives : classes de dépaysement, sorties culturelles (théâtre, musée, expo, cinéma,...), rencontres, journée sportive,...*
  - *Nous mettons en place différents moyens pour faire de nos élèves des citoyens responsables, tant au niveau culturel, associatif et scolaire.*
    - *Chartes, règlements de classe ...*
    - *Éducation relative à l'environnement (tri des déchets ...)*
    - *Hygiène alimentaire (collation saine)*
    - *Concours « École Zéro Watt »*
    - *Les oiseaux et les abeilles (Musée de Bérinzenne) P1P2*
  - *Tout au long de leur scolarité, les enfants vivent diverses activités visant à découvrir et connaître leur environnement (école, quartier, commune).*
  - *Les communications entre parents et enseignants se font par le biais du journal de classe, de la farde de communication, affiches aux fenêtres, et des contacts privilégiés tels que les rencontres parents/enseignants afin qu'ils soient régulièrement informés de l'évolution scolaire de leur enfant.*
- Les enseignants restent évidemment toujours à la disposition des parents pour toutes questions éventuelles.*

*Tous les exemples cités précédemment le sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction des classes, des situations ou des projets de l'année. Les élèves auront l'occasion d'explorer ces activités et apports au cours de leur cursus scolaire.*

## **B. Nos Actions concrètes.**

*L'équipe éducative a décidé d'élaborer un projet en éducation relative à l'environnement.*

- *Renouer des liens avec la nature*
- *S'intéresser à l'environnement historique, géographique et culturel de notre milieu de vie : le village de Jalhay.*
- *La pluridisciplinarité et le souci d'instaurer plus de continuité dans les apprentissages sont les fils conducteurs de ce projet.*

- ★ *Aménagement d'un verger sensoriel pour les « Petits ».*
- ★ *Balade contée à partir de l'école.*
- ★ *Découverte du biotope du parc naturel des Hautes Fagnes et peindre à la manière des peintres de la Fagne.*
- ★ *Observation et à identification de la flore et des insectes entourant les prairies de l'école. Un hôtel pour insectes est déjà installé près de la mare.*
- ★ *Création d'un rallye historique à partir de monuments, de lieux-dits, du village.*
- ★ *Chasse au gaspillage énergétique (concours « Ecole zéro watt »).*

## **C. Année complémentaire**

*Dans le cas éventuel de la nécessité d'accomplir une année complémentaire, la spécificité du cas de l'enfant sera analysée par l'ensemble de l'équipe éducative et des solutions adéquates et spécifiques seront mises en place (différenciation, remédiation, possibilité de suivre certaines matières dans une autre année,...).*

*En équipe, nous avons créé un dossier « Suivi des élèves ».*

## **D. Intégration des enfants provenant de l'enseignement spécialisé**

*Il serait possible d'intégrer un élève provenant de l'enseignement spécialisé en accord avec l'équipe éducative et bénéficier d'une aide supplémentaire.*

## **E. Formation des enseignants**

- *Nous choisissons nos formations obligatoires en concertation, en fonction des besoins de l'équipe et dans le cadre du projet d'établissement.*
- *Les enseignants s'inscrivent librement à des formations volontaires proposées par l'U.V.C.B. (Union des Villes et des Communes Belges) ou autres formations reconnues par la communauté française, à raison de 5 journées maximum.*

*Construit par :*  
*Les enseignants et la Direction*

*Validé par :*  
*- le Conseil de Participation*  
  
*- la COPALOC*  
  
*- le Conseil communal le 19 août 2013*